



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 06/09/22 à 08h00

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance **ORANGE ORAGES**

Météo-France place le département du Cantal en vigilance orange pour risque d'orages, ce jour, mardi 6 septembre 2022, à partir de 14h, avec une fin de phénomène prévue à 21h. Des orages moins importants pourraient éclater à partir de 12h.

Les orages se développent sur l'ensemble du Massif central, en se propageant du sud vers le nord, prenant localement un caractère violent sous forme de chute de grêle de taille moyenne, des rafales pouvant dépasser 100 km/h et, potentiellement, de fortes intensités de pluies (20 à 40 mm en 30 min/1h).

Conséquences possibles

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Soyez prudents dans vos déplacements et tenez-vous informés de l'évolution des conditions météorologiques.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

